

**AR Prefecture**

046-214601734-20240222-2024\_S2\_2-DE  
Reçu le 23/02/2024  
Publié le 23/02/2024

2024/11

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Date de la convocation :**

14 février 2024

**Conseillers en exercice :**

14

**Présents :** 9**Votants :** 11**Pour :** 11**Contre :** 0**Abstention :** 0

L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-DEUX FEVRIER le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

**Absents représentés :** ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),

**Absents :** Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît

**Secrétaire de séance :** Michel ORTALO-MAGNÉ.

**Objet : Création d'un emploi permanent 7 h / semaine (poste n° 68)**

VU le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des emplois,

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Il appartient donc au Conseil ... (d'Administration, Municipal, Communautaire, Syndical ou autre) de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du comité social territorial.

Compte tenu des besoins (ou autre motif de recrutement) de la collectivité (ou établissement),

**Le Maire propose à l'assemblée :**

- La création d'un emploi d'adjoint d'animation, à temps non complet soit 7 heures hebdomadaires sur 36 semaines à compter du 26 février 2024.
- Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'adjoint d'animation.
- Si l'emploi créé ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou L.332-8 du code général de la fonction publique.
- Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire grade d'adjoint d'animation.

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- D'adopter la proposition du Maire,
- De modifier ainsi le tableau des emplois,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 22 février 2024

Le Maire,

  
Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Michel ORTALO-MAGNÉ

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 3

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de la convocation : 14 février 2024</p> <p>Conseillers en exercice : 14</p> <p>Présents : 9 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-DEUX FEVRIER le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.</p> <p><b>Présents</b> : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.</p> <p><b>Absents représentés</b> : ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),</p> <p><b>Absents</b> : Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Michel ORTALO-MAGNÉ.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel permanent**

Vu le tableau des effectifs délibération S1/3 du 25 janvier 2024,

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal les décisions intervenues concernant des créations et/ou suppressions et/ou modifications de temps de travail de certains postes dans la collectivité. Il y a par conséquent lieu d'apporter ces modifications au tableau des effectifs du personnel permanent.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **Accepte** d'apporter au tableau des effectifs de la collectivité les modifications intervenues et l'établit comme suit :

**Filière administrative**

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
1	Secrétaire Mairie	05/12/1979	01/08/1995	35h	Non pourvu
7	Adjoint Administratif 1° classe	26/07/2010	17/09/2010	17h30	Non pourvu
9	Rédacteur	27/07/1993	28/07/1993	35h	Non pourvu
18	Adjoint Administratif	09/10/2018	01/07/2019	12h	Non pourvu
24	Attaché	03/01/2012	01/02/2012	35h	Non pourvu
29	Adjoint Administratif Principal 2° classe	03/12/2015	17/09/2016	17h30	Non pourvu
31	Attaché Principal	03/12/2015	01/01/2016	35h	Non pourvu
37	Adjoint Administratif Principal 1° classe	22/09/2022	01/10/2022	20h	COURNEDE
45	Adjoint Administratif Principal 2° classe	01/10/2020	01/10/2020	16h	Non pourvu
52	Rédacteur	29/07/2021	01/11/2021	35h	Non pourvu
53	Adjoint Administratif Principal 1° classe	02/12/2021	01/01/2022	35h	DEVIMES
58	Adjoint Administratif	28/07/2022	08/08/2022	20h	LABARRIERE
62	Adjoint Administratif	25/05/2023	19/06/2023	20h	FORESTIE Sarah
63	Adjoint Administratif Principal 2° classe	25/05/2023	19/06/2023	20h	Non pourvu
64	Adjoint Administratif Principal 1ère° classe	25/05/2023	19/06/2023	20h	Non pourvu

**Filière culturelle**

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
16	Adjoint du Patrimoine 2° classe bibliothèque	02/10/2008	01/11/2008	26h30	Non pourvu
20	Adjoint du Patrimoine 1° classe bibliothèque	11/07/2012	01/09/2012	28h	Non pourvu
39	Adjoint du Patrimoine Principal 1° classe bibliothèque	13/11/2018	01/10/2020	29h30	Non pourvu

**Filière sociale**

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
14	ATSEM Principal 2° classe	16/12/2014	01/01/2015	30h45	Non pourvu
36	ATSEM Principal 1° classe	01/06/2017	31/08/2020	31h30	Non pourvu
47	ATSEM Principal 2° classe	18/02/2020	01/09/2020	28h36	Non pourvu

## Filière animation

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
26	Adjoint d'Animation périscolaire	11/12/2018	01/09/2019	4h30	Non pourvu
28	Adjoint d'Animation périscolaire	24/06/2021	01/09/2021	10h05	Non pourvu
41	Adjoint d'Animation périscolaire	15/10/2019	01/09/2020	2h10	Non pourvu
44	Adjoint d'Animation périscolaire	11/04/2019	01/07/2020	14h55	Non pourvu
48	Adjoint d'Animation bibliothèque-périscolaire	28/07/2022	01/09/2022	20h27	Jean Magali
50	Adjoint d'Animation périscolaire	20/10/2020	01/12/2020	6h16	Non pourvu
51	Adjoint d'Animation périscolaire	24/06/2021	01/09/2021	28h56	DAGORNE
56	Adjoint d'Animation périscolaire	07/07/2022	01/09/2022	28h46	TAHON Fanny
59	Adjoint d'animation principal 2ème classe périscolaire	26/01/2023	01/02/2023	10h05	ISSARTEL M.
65	Adjoint d'Animation périscolaire Bibliothèque	23/11/2023	01/01/2024	15 h	Magali JEAN
66	Adjoint d'Animation principal 2ème classe périscolaire	25/01/2024	01/02/2024	16,03 h annualisées	Magali JEAN
67	Adjoint d'Animation périscolaire	23/11/2023	08/01/2024	7 h	Viviane LARDY
68	Adjoint d'Animation périscolaire	22/02/2023	26/02/2024	7 h	

## Filière technique

N°	Grades	Délibération	Effet	Hebdo	Situation
2	Adjoint Technique piscine	12/07/2011	31/08/2020	2h30	Non pourvu
3	Adjoint Technique cantine	22/09/2022	01/10/2022	33h44	Corella MERCADIER
4	Adjoint Technique polyvalent	16/10/2012	01/01/2013	35h	Non pourvu
5	Adjoint Technique polyvalent	01/09/1979	01/01/2008	28h	Non pourvu
6	Adjoint Technique Polyvalent Entretien locaux-Gîtes-cantine-ALSH	27/01/2022	01/02/2022	30h02	Non pourvu
10	Adjoint Technique polyvalent	21/10/1999	01/04/2019	35h	Non pourvu
11	Adjoint Technique 1° classe	22/06/2006	01/07/2006	35h	Non pourvu
12	Adjoint Technique Principal 2° classe cantine	12/07/2011	01/09/2011	17h30	Non pourvu
13	Adjoint Technique Principal 1° classe	01/01/2007	01/01/2007	31h30	Non pourvu
15	Adjoint Technique	06/07/2000	01/02/2022	35h	Nicolas GAY
17	Adjoint Technique polyvalent	02/10/2018	01/11/2008	30h15	Non pourvu
19	Adjoint Technique maternelle/gîtes	13/12/2016	01/01/2017	33h35	Non pourvu
21	Adjoint Technique Principal 2° classe placier	18/07/2017	17/09/2018	1h41	Non pourvu
22	Adjoint Technique Principal 2° classe polyvalent	01/01/2011	01/01/2011	35h	Non pourvu
23	Adjoint Technique 1° classe accueil-informatique-ACMO	08/10/2013	01/11/2013	32h15	Non pourvu
25	Adjoint Technique Principal 2° classe placier	30/07/2018	01/09/2018	3h05	DVE Non pourvu
27	Technicien Territorial	01/11/2013	Sans objet	35h	Non pourvu
30	Adjoint Technique Principal 2° classe accueil-informatique-ACMO	28/03/2019	01/04/2019	32h30	Non pourvu
32	Adjoint Technique Principal 2° Classe polyvalent	13/12/2016	01/01/2017	14h	Non pourvu
33	Adjoint Technique Principal 2° Classe polyvalent	13/12/2016	01/01/2017	14h	Non pourvu
34	Adjoint Technique Territorial Gîtes	11/04/2019	01/07/2019	7h15	Supprimé
35	Adjoint Technique Principal 1° Classe polyvalent	01/07/2017	01/10/2017	14h	BACH
38	Adjoint Technique Principal 2° Classe écoles bibliothèque	01/06/2017	01/06/2017	30h15	Non pourvu
40	Adjoint Technique Principal 2° Classe école	11/04/2019	01/07/2019	28h15	Non pourvu
42	Adjoint Technique Principal 2° classe placier	24/07/2020	01/08/2020	4h11mn	Tournier 3-3 al 4
43	Adjoint Technique Polyvalent Entretien locaux-Gîtes-cantine-ALSH Cnal	28/07/2022	01/09/2022	33h39	NIGITA Audrey
49	Agent de Maîtrise	24/08/2020	01/11/2020	35h	Non pourvu
54	Adjoint Technique Principal 1° classe	14/04/2022	01/05/2022	32h30	Supprimé le 23/02/23
55	Adjoint Technique Principal 2° classe	19/05/2022	01/06/2022	35 h	D. CASTAN
57	Adjoint Technique Principal 2° classe	28/07/2022	01/09/2022	20h08	G DEPIRE
60	Adjoint Technique Principal 1° classe	23/02/2023	01/03/2023	20 h	F. BOULPICANTE
61	Adjoint Technique	23/03/2023	02/05/2023	4h11	Ana RABANEDA SANCHEZ

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 27 Février 2024

Le Maire,  
Jean-ClaudeLe secrétaire de séance,  
Michel ORTALO-MAGNÉ

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 4

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation :**  
14 février 2024

**Conseillers en exercice :**  
14

**Présents :** 9

**Votants :** 11

**Pour :** 11

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

L'an deux mille vingt-quatre, le **VINGT-DEUX FEVRIER** le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER-Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

**Absents représentés :** ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),

**Absents :** Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît

**Secrétaire de séance :** Michel ORTALO-MAGNÉ.

**Objet : Convention de prestation d'élagage et de débroussaillage de chemins communaux**

La commune de Limogne-en-Quercy envisage de signer une convention avec la commune de Lugagnac pour l'élagage de chemins communaux.

Suite à une visite sur le terrain réalisée le 15 janvier 2024 par, il a été arrêté la liste ci-dessous, des chemins susceptibles d'être pris en charge :

No	Désignation
C1	Chemin Mas de Couderc jusqu'à Saint Clair
C2	Chemin de Bénech jusqu'au Mas de Couderc
C3	Chemin dit de las Vayssetes
C6	Chemin du lac d'Aurié à bel air
C7	Chemin de Ferrières bas au lac d'Aurié
C8	Chemin de Cagnagol
C9	Ancien chemin de Limogne à Lugagnac
C10	Chemin dit du Bois Gros
C11	Chemin rural dit des Jouncas
C12	Chemin dit du Travers
C13	Chemin dit de Combe Rouge

Monsieur le maire donne lecture de la convention ci-jointe.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prestation d'élagage et de débroussaillage de chemins communaux avec la commune de Lugagnac,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 22 février 2024

Le Maire

Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Michel ORTALO-MAGNÉ

## **Convention de prestation d'élagage et de débroussaillage de chemins communaux avec une commune extérieure**

La commune de Lugagnac disposant d'un tracteur et d'une épareuse et la commune de Limogne en Quercy ont convenu de coopérer pour assurer des prestations d'élagages et de débroussaillage de chemins communaux de Limogne.

La présente convention établit les conditions et modalités d'exécution et de recouvrement des frais engagés par Lugagnac dans ce cadre

Les deux communes de **LUGAGNAC** et de **LIMOGNE en QUERCY** représentés par leur maires respectifs, conviennent de ce qui suit :

### **Commande de prestation et préparation**

La commune de Lugagnac assure une prestation d'élagage et de débroussaillage au moyen de son tracteur et épareuse pilotée par son agent municipal sur demande explicite et précise de commune de Limogne.

Un bon de commande sous la forme d'une carte précisant les chemins concernés et un tableau listant les chemins, qui assure le suivi des exécutions, est adressé à Lugagnac par Limogne

Une visite préalable des chemins, si nécessaire, est organisée entre Lugagnac et Limogne avant l'exécution de la prestation

Les agents communaux de Limogne sont en charge de préparer techniquement les chemins pour faciliter le passage du tracteur : remise ne place des pierres des murets qui seraient tombées, élagages de grosses branches ou abattages des arbres qui sont dans la largeur du chemin.

L'élagage proprement dit est réalisé dans les périodes autorisées selon les directives de la préfecture.

### **Couverture des frais**

Les prestations sont facturées au temps passé. Le tarif horaire applicable est celui voté par la Conseil communautaire de la CCPLL pour compenser les prestations de même nature d'agents municipaux sur les voies intercommunales et qui est en cours l'année d'exécution de la prestation.

Ce tarif horaire couvre tous les frais afférents de la prestation.

### **Contrôle et facturation**

La réalisation effective de l'élagage est consignée par l'agent de Lugagnac sur le tableau de suivi en précisant le temps passé.

La commune de Lugagnac adressera à la commune de Limogne, l'avis de fin des élagages auquel sera joint le tableau de suivi.

Les agents de Limogne effectueront préalablement au paiement une inspection de contrôle de fin d'exécution

### **Validité**

La présente convention est établie pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction. Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec un préavis de trois mois.

Fait à Limogne le .....

Le Maire de Limogne-en-Quercy

Le Maire de Lugagnac,

Jean-Claude VIALETTE

François REYMANN



DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><b>Date de la convocation :</b> 14 février 2024</p> <p><b>Conseillers en exercice :</b> 14</p> <p><b>Présents :</b> 9</p> <p><b>Votants :</b> 10 (Francis Andrieu ne prend part au vote)</p> <p><b>Pour :</b> 8</p> <p><b>Contre :</b> 2 (Yves BACH, Michel CAMBOU)</p> <p><b>Abstention :</b> 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le <b>VINGT-DEUX FEVRIER</b> le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, <del>CONTE Benoît</del>, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.</p> <p><b>Absents représentés :</b> ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),</p> <p><b>Absents :</b> Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Michel ORTALO-MAGNÉ.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Objet : Location parcelles communales à la société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable (SCIC SAS) CéléWatt**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet porté par la SCIC SAS Céléwatt de construire un parc solaire citoyen sur les parcelles AZ 0479 et AZ 0549 appartenant au domaine privé de la commune. La commune envisage de signer un bail civil pour une durée de 40 ans et pour un montant annuel de 200 €.

**Après présentation du dossier et après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (1 ne prend part au vote, 2 contre, 8 pour) :**

- **Donne** un avis favorable au projet porté par la SCIC SAS CéléWatt de construire un « parc solaire citoyen » sur la commune de Limogne-en-Quercy.
- **Décide** de louer les parcelles nécessaires à l'exploitation du parc solaire citoyen ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la promesse de bail portant sur les parcelles cadastrées AZ 0479 et AZ 0549.
- Après la finalisation des plans du parc solaire citoyen, **autorise** Monsieur le Maire à signer le bail portant sur les parcelles nécessaires à l'exploitation du parc solaire citoyen pour une période de quarante ans (40 ans) et un montant annuel de deux cent euros (200 €) à la SCIC SAS CéléWatt ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout autre pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette location.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
A Limogne, le 27 février 2024

Le Maire  
Jean-Claude VIALETTE




Le secrétaire de séance,

Michel ORTALO-MAGNÉ

**AR Prefecture**

046-214601734-20240222-2024\_S2\_6-DE  
Reçu le 27/02/2024  
Publié le 27/02/2024

2024/17

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 6

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de la convocation :</b> 14 février 2024	<b>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-DEUX FEVRIER</b> le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.
<b>Conseillers en exercice :</b> 14	<b>Présents :</b> Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.
<b>Présents :</b> 9	<b>Absents représentés :</b> ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),
<b>Votants :</b> 11	<b>Absents :</b> Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît
<b>Pour :</b> 11	<b>Secrétaire de séance :</b> Michel ORTALO-MAGNÉ.
<b>Contre :</b> 0	
<b>Abstention :</b> 0	

**Objet : Dénomination de voie – Place du Quercy**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que lors de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2024 la rue reliant la Rue du Moulin à l'angle de la place du parking a été dénommée « Rue Mona Ozouf ».

Considérant que cette place du parking n'a pas de dénomination.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide de dénommer la place du parking « **Place du Quercy** ».
- Charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste, du SDIS....

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 23 février 2024

Le Maire  
  
Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Michel ORTALO-MAGNÉ

**AR Prefecture**

046-214601734-20240222-2024\_S2\_7-DE  
Reçu le 27/02/2024  
Publié le 27/02/2024

2024/18

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2 / 7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation :**  
14 février 2024

**Conseillers en exercice :**  
14

**Présents :** 9

**Votants :** 11

**Pour :** 11

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-DEUX FEVRIER le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

**Absents représentés :** ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD),

**Absents :** Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît

**Secrétaire de séance :** Michel ORTALO-MAGNÉ.

**Objet : Désignation d'un nouveau correspondant défense**

Vu la délibération du S8/14 du 24 juin 2021 désignant Monsieur WARGNY Christophe correspondant défense.

Vu le mail du 19 février 2024 de Monsieur WARGNY Christophe indiquant son souhait d'abandonner cette fonction

Considérant que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Ils remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Monsieur le Maire propose Monsieur Yves BACH pour le remplacer.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Désigne Monsieur Yves BACH correspondant défense de la commune de Limogne-en-Quercy.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 23 février 2024

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE



Le secrétaire de séance,

Michel ORTALO-MAGNÉ



DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

## COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de la convocation :</b> 14 février 2024	<b>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-DEUX FEVRIER</b> le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.
<b>Conseillers en exercice :</b> 14	<b>Présents :</b> Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, <del>CONTE Benoît</del> , GOMEZ Héléne, RENARD Serge, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, <del>WARGNY Christophe</del> .
<b>Présents :</b> 9	<b>Absents représentés :</b> ESCUDIER Isabelle (représentée par Michel ORTALO-MAGNÉ), Christophe WARGNY (représenté par Serge RENARD).
<b>Votants :</b> 11	<b>Absents :</b> Aurélie RIGAL, SINGLANDE Anthony, CONTE Benoît
<b>Contre :</b> 0	<b>Secrétaire de séance :</b> Michel ORTALO-MAGNÉ.
<b>Abstention :</b> 0	

**Objet Récapitulatif des délibérations du conseil municipal du 22 février 2024**

1. Tarif de location du Gîte communal
2. Création d'un emploi permanent 7h / semaine
3. Modification du tableau des effectifs
4. Convention de prestation d'élagage avec une commune extérieure
5. Location d'une parcelle communale à la SCIC SAS CéléWatt
6. Dénomination du parking situé avenue de Cahors
7. Désignation du nouveau correspondant défense

Le Maire, Jean-Claude VIALETTE  	Le Secrétaire de séance, Michel ORTALO-MAGNÉ
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

